Swiss Sustainable Finance

# Rapport sur l'investissement durable en Suisse 2023

Synthèse

Sponsors principaux

Allianz Global Investors | BlueOrchard Impact Investment Managers, Member of the Schroders Group | PineBridge Investments | RAIFFEISEN | UBP Union Bancaire Privée | Zürcher Kantonalbank

# Synthèse

L'Enquête de marché 2023 sur l'investissement durable en Suisse se veut une contribution aux efforts de définition de la notion d'investissement durable, proposant différents angles d'approche, et analysant les complexités liées à l'évaluation et à la communication des volumes d'investissements durables. On peut voir dans le durcissement du cadre réglementaire, s'ajoutant aux progrès réalisés par le secteur, une réaction au fait que le marché exige plus, en matière d'« investissement durable » que la simple application de l'une des approches d'investissement durable usuelles (comme l'approche de l'exclusion, par ex.). Et pourtant, ni en Suisse ni au sein de l'UE, il n'existe encore de définition claire des critères permettant d'associer à un investissement l'étiquette « durable ».

C'est pour cette raison que notre étude traitera cette année de la place de la « durabilité » dans le marché des investissements, en analysant en détail plusieurs segments d'investissements qui y sont liés. Si l'étude ne précise plus de volumes d'« investissement durable », elle présente cependant, par souci de continuité avec les études précédentes, un aperçu des approches d'investissement durable appliquées ainsi que les volumes correspondants d'investissements liés à la durabilité.

**Différents regards sur la durabilité**

Fin 2022, les volumes d'investissements liés à la durabilité présentés dans l'étude s'élevaient à 1610 milliards de francs (1ère colonne dans le graphe ci-dessous). Cette année, faute de définition standardisée de la notion d'« investissement durable », nous étudierons la nature de ces investissements à travers trois prismes distincts.

Tout d'abord, nous considérons l'application de diverses combinaisons d'approches d'investissement durable (2ème colonne), qui peut servir d'approximation du degré de sophistication dans la gestion d'actifs liés à la durabilité. Avec près de deux tiers de la totalité des volumes appliquant au moins trois approches, la majorité des investissements liés à la dura-

**Différents points de vue sur les investissements liés à la durabilité en Suisse**
(en milliards de CHF)

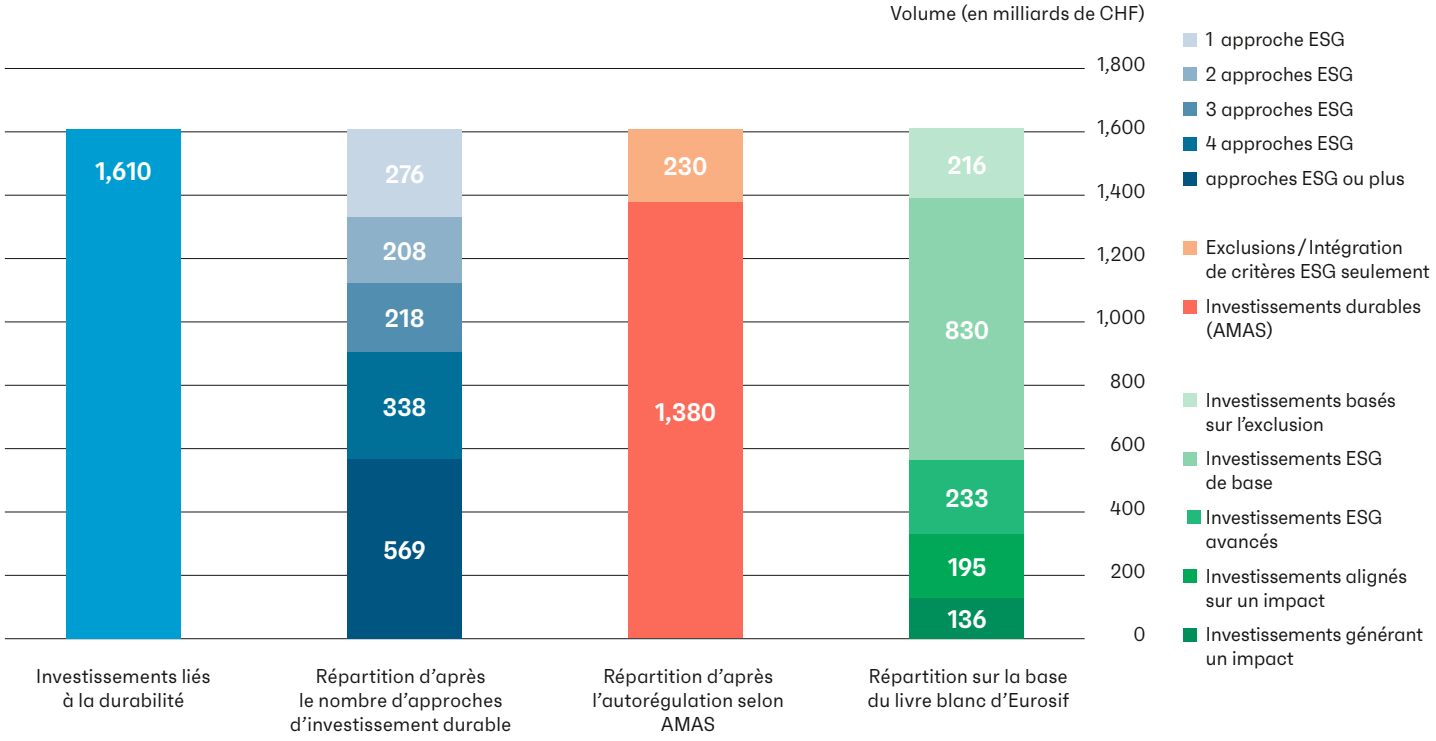

bilité traduisent l'ambition d'appréhender la durabilité sous différents angles et de prendre en compte une multiplicité de motivations chez l'investisseur.

Ensuite, nous mettons en évidence les volumes qui répondent à la définition de l'autorégulation de l'Asset Management Association Switzerland (AMAS) (3ème colonne). Une fois que l'on déduit, du volume total d'investissements liés à la durabilité en Suisse, le volume des investissements qui se contentent d'appliquer uniquement soit l'approche de l'exclusion soit l'intégration de critères ESG, le volume résiduel s'élève à 1380 milliards de francs, soit 85 % de l'ensemble des investissements liés à la durabilité. Autrement dit, une quote-part importante du marché.

En troisième lieu, nous avons mené une étude pilote basée sur un livre blanc d'Eurosif qui classe les investissements d'après leur objectif principal et leur niveau d'ambition, en termes de contribution à la transition vers un monde durable (4ème colonne). Les cinq types d'investissements sont les suivants : investissements basés sur l'exclusion, investissements ESG de base, investissements ESG avancés, investissements alignés sur un impact, investissements générant un impact. Environ 35% de tous les actifs liés à la durabilité relèvent de l'un de ces trois derniers types — les plus ambitieux. À peine 20% présentent un lien avéré avec un impact, soit par leur alignement sur l'impact d'une entreprise, soit par l'impact que génère l'investisseur. Avec une quote-part de 52%, les investissements ESG de base — dont le niveau d'ambition, s'agissant de contribuer à une transition durable, est jugé marginal — représentent la majorité des actifs. Or une analyse plus fine de ces actifs montre qu'on pourrait aisément en reclasser une part importante (60%, soit 498 milliards de francs) en investissements ESG avancés, à condition d'en mesurer et d'en communiquer la performance ESG.

Les trois filtres appliqués montrent à quel point les perspectives permettant de classer les investissements liés à la durabilité peuvent différer selon la méthodologie appliquée, de la plus simple à la plus complexe. Le marché doit encore parvenir à s'entendre sur une définition définitive de la notion d'investissement durable, ou sur une méthodologie permettant d'identifier de tels investissements.

**Évolution des investissements liés à la durabilité en Suisse**
(en milliards de CHF)

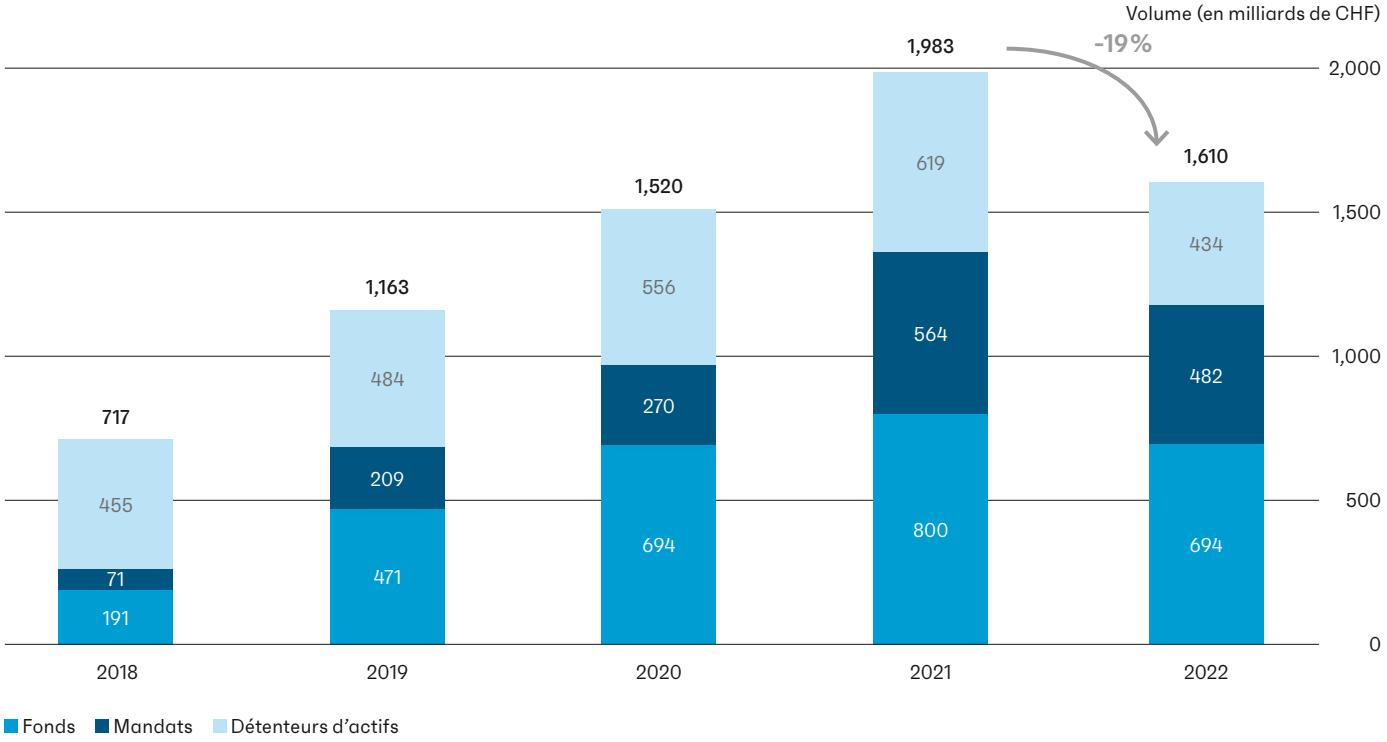


**Des volumes en recul, principalement en raison de l'évolution du marché**

Entre fin 2021 et fin 2022, le volume des investissements liés à la durabilité a reculé de 19%, à 1610 milliards de francs. Plusieurs facteurs expliquent en grande partie ce recul : la performance de marché négative observée en 2022 (18 points de pourcentage), le recours par les répondants à des définitions plus strictes pour désigner les investissements liés à la durabilité gérés en Suisse, et une baisse des volumes rapportés pour les approches de type Stewardship, en raison de changements de méthodologie de l'enquête. Le volume des fonds liés à la durabilité représente environ 52% du marché suisse des fonds d'investissement, soit un niveau proche de celui de l'an dernier.

De l'ensemble de ces volumes de fonds, quelque 8% relevaient de la catégorie de fonds dits « article 6 » en vertu du règlement européen SFDR sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Environ 15% d'entre eux relèvent de fonds dits « article 8 », et 8%, de fonds dits « article 9 ». En outre, 18% de ces fonds, étant exclusivement suisses, ne sont pas soumis à la réglementation de l'UE et ne relèvent donc pas de cette classification. Pour une large part de ces fonds (51% du volume total), les répondants n'ont pas précisé s'ils sont soumis à la classification SFDR de l'UE, peut-être en raison de l'incertitude ressentie actuellement sur le marché quant aux critères de classification en article 8 ou en article 9. Ces résultats sont donc difficilement comparables d'une année à l'autre.

**Classification des fonds basée sur la réglementation de l'UE pour les gérants d'actifs** (en % des actifs gérés) (n=44)

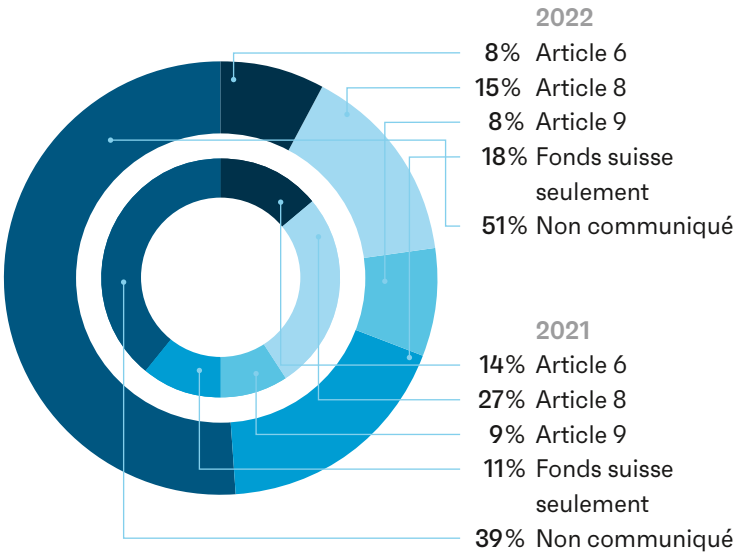

**Une approche nouvelle ancrée dans le marché : l'alignement sur les objectifs climatiques**

En 2022, la médiocre performance du marché s'est traduite par un recul en volume dans la majorité des approches d'investissement durable. Étonnamment, nous avons pourtant constaté une forte croissance pour deux approches d'investissement durable : les investissements thématiques durables et l'*Impact Investing* (86% et 80%, respectivement), ce qui souligne l'intérêt des investisseurs pour les approches à impact. Cette année est la première où nous recueillons des données sur l'approche de l'alignement sur les objectifs climatiques, qui met l'accent sur la réduction de l'empreinte carbone d'un portefeuille ou des éléments qui le composent. À 375 milliards de francs, soit environ 23% du total des actifs liés à la durabilité, cette approche bénéficie déjà d'un solide ancrage dans le marché suisse.

**Évolution des approches d'investissement durable**
(en milliards de CHF) (n=81)

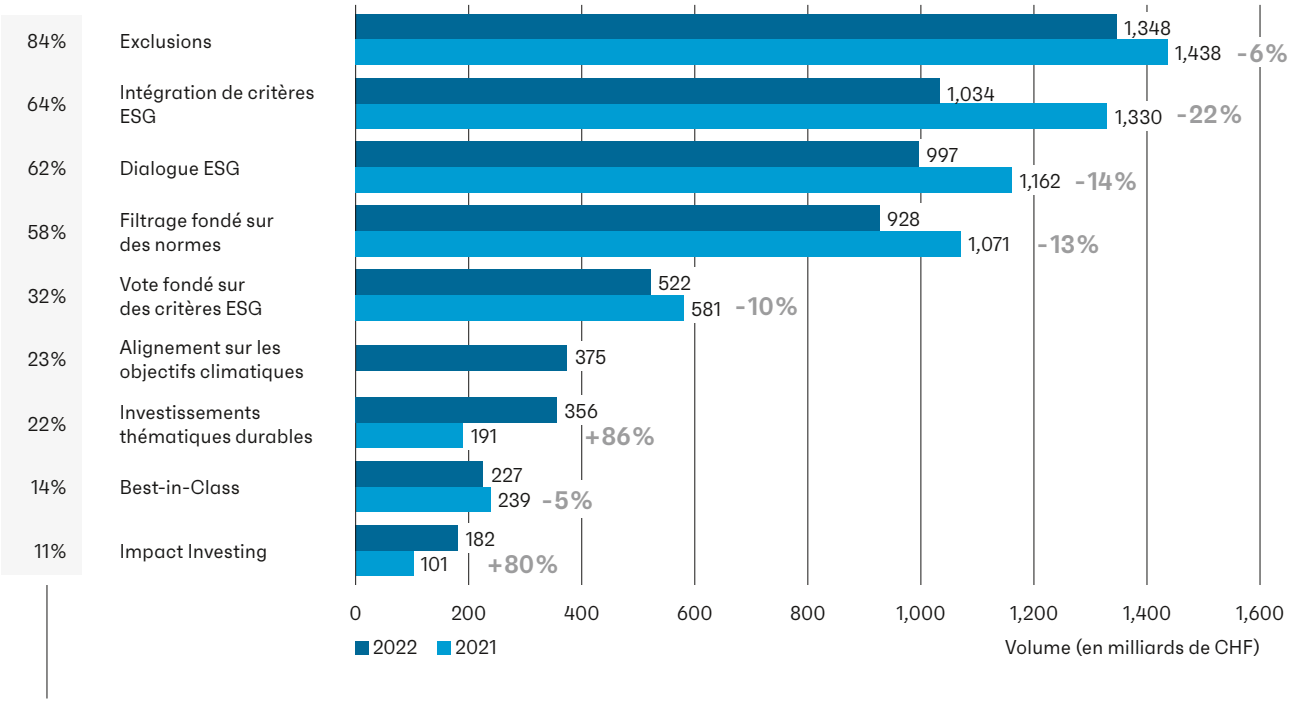

**Toutes les classes d'actifs sont concernées**

Une fois de plus, nous voyons des approches d'investissement durable appliquées à pratiquement l'ensemble des classes d'actifs, ce qui démontre bien le rôle important de la réflexion sur la durabilité, tant pour les classes d'actifs traditionnelles que pour les actifs alternatifs. Sans surprise, les principales catégories d'actifs sont les actions, les obligations d'entreprises, les obligations souveraines et l'immobilier — ce qui ne les empêche pas d'afficher, en volume, des reculs analogues à la performance d'ensemble du marché. Ensemble, ces classes d'actifs représentent quelque 78% du volume total. Toutes les autres catégories d'actions sont de taille sensiblement plus réduite, même si l'on constate une augmentation, en chiffres absolus, du capital-investissement, des infrastructures et des prêts hypothécaires.

**Évolution de la réglementation en Suisse et au sein de l'UE**

En Suisse, le Conseil fédéral a confirmé une fois de plus son ambition de renforcer et de promouvoir la Suisse en tant que marché leader de la finance durable. Sur l'année écoulée, le régulateur (le parlement, le Conseil fédéral, la FINMA) et les associations du secteur financier ont intensifié leurs travaux dans le domaine des mesures juridiques non contraignantes (« *soft law* ») concernant la finance durable. Cependant, le paysage réglementaire suisse reste fragmenté. L'adoption de règles générales fondées sur des principes (principle based) et applicables à l'ensemble du secteur financier serait un moyen de mieux protéger les investisseurs et de renforcer la compétitivité et la réputation de la place financière suisse.

Au sein de l'UE, la réglementation relative à la finance durable — en constante évolution — fait partie d'un ensemble de mesures destinées à favoriser la transition vers une économie verte et à élaborer des normes internationales. En raison de la complexité de la taxonomie et des règlements SFDR et CSRD, et de leur forte interdépendance, les sociétés rencontrent de nombreuses difficultés au moment de s'acquitter de leurs obligations de communication et d'information. Indépendamment des difficultés, l'adoption de cette réglementation a adressé au marché un signal fort sur la nécessité de prendre en compte le thème de la durabilité, qui s'est traduit par une amélioration continue de la transparence.

**Distribution des classes d'actifs appliquées aux volumes d'investissements durables** (en %) (n=79)

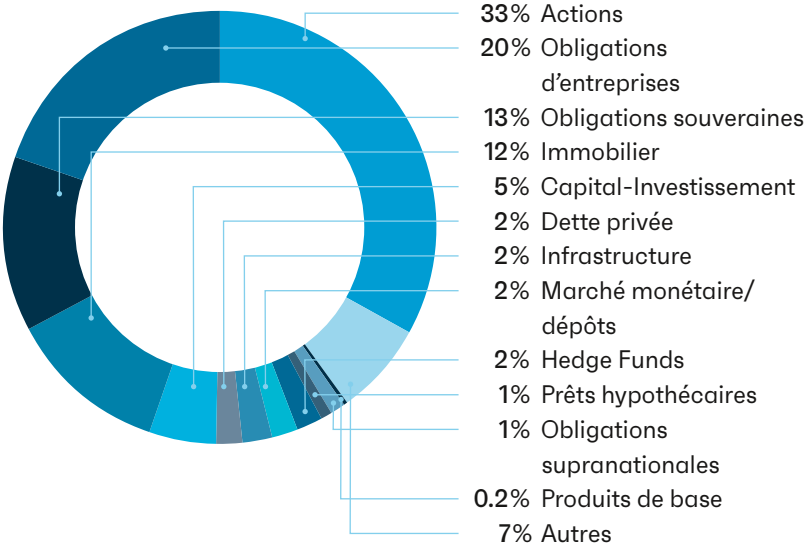

**Les thèmes spécifiques**

L' étude analyse aussi quatre thèmes spécifiques : l'immobilier, les investissements en titres de dette liés à la durabilité, le changement climatique et la biodiversité.

L'avis de nombreux investisseurs a évolué quant à la contribution du secteur immobilier à la transition vers une économie plus durable, d'autant plus qu'ils peuvent désormais associer directement un intérêt environnemental et social à la gestion efficace d'un portefeuille immobilier. Sur la base des indicateurs environnementaux relatifs aux fonds immobiliers publiés par AMAS en 2022, nous avons évalué l'évolution des indicateurs correspondants. La grande majorité des répondants détenteurs d'investissements immobiliers recueillent des données sur cinq grands indicateurs (type d'énergie, consommation d'énergie, intensité énergétique, émissions de gaz à effet de serre et intensité des émissions de gaz à effet de serre).

À l'échelle mondiale, les investissements en titres de dette liés à la durabilité (obligations vertes, sociales et durables, ou encore obligations liées à la durabilité) ont considérablement progressé ces dernières années. L'étude révèle que 47 des 77 répondants (61%) ont investi dans de tels instruments.

La prise en compte du changement climatique dans les investissements s'est généralisée. 83 répondants (91% du total) prennent explicitement en compte le changement climatique dans certains de leurs investissements, voire dans tous, et près de la moitié de ces répondants mentionnent leur adhésion à un ou plusieurs cadres de référence ou alliances « net zéro ».

C'est la deuxième fois, cette année, que notre étude comporte des questions liées à l'action des investisseurs sur le thème de la biodiversité. Parmi les répondants gérants d'actifs, seule une minorité (23%) adhère à au moins une norme en matière de biodiversité et/ou mène une analyse systématique des impacts négatifs ou positifs de leur portefeuille d'investissement sur la biodiversité.

**Et demain ...**

Compte tenu de la multiplicité et de l'évolution des normes et des règles concernant à la finance durable, les gérants d'actifs et les détenteurs d'actifs se heurtent à des difficultés analogues.

À défaut de définition claire et communément admise, les autorités réglementaires et les acteurs du marché se doivent de faire converger leur interprétation des concepts et des méthodes dans le domaine de l'investissement durable. Une collaboration entre le monde académique et les praticiens peut également contribuer à ce processus et offrir au marché des orientations vers les meilleures pratiques de transparence. Toutefois, pour que ce marché continue à prospérer, il doit bénéficier d'une flexibilité suffisante, permettant d'utiliser différentes méthodes pour parvenir à différents objectifs. En même temps, il faut que la définition même d'investissement durable réponde aux préoccupations entourant la crédibilité de ce marché.

La solution passe par un accord à trouver sur un langage commun en matière d'investissement durable, et par une transparence accrue sur les objectifs et les résultats, grâce à une communication claire et précise des opérateurs du marché.

# Liste des sponsors

## Sponsors principaux

Allianz Global Investors

BlueOrchard Impact Investment Managers | Member of the Schroders Group

PineBridge® INVESTMENTS

RAIFFEISEN

UBP Union Bancaire Privée

Zürcher Kantonalbank

## Sponsors contributeurs

# Mentions légales

**Éditeur :**
**Swiss Sustainable Finance**

**Partenaire académique :**
**Sustainable Finance Research Group,**
**Université de Hambourg /**
**Advanced Impact Research (AIR) GmbH**

**Équipe éditoriale :**

**Timo Busch**
Sustainable Finance Research Group, University of Hamburg

**Eric Pruessner**
Lead Senior Researcher, Advanced Impact Research (AIR),
Doctoral Researcher at the University of Hamburg

**Kelly Hess**
Director Projects, Swiss Sustainable Finance

**Hendrik Kimmerle**
Senior Project Manager, Swiss Sustainable Finance

**Katja Brunner**
Director Legal & Regulatory, Swiss Sustainable Finance

**Sabine Döbeli**
CEO, Swiss Sustainable Finance

**Jean Laville**
Deputy CEO, Swiss Sustainable Finance

**Veronica Baker**
Project Manager, Swiss Sustainable Finance

**Traduction :** Dominique Jonkers (Jonkers and Partners)
**Mise en pages :** frei – büro für gestaltung, Zurich | freigestaltung.ch
**Image :** Lac de Brienz, Suisse; Photo Andreas Gücklhorn, Unsplash

Zurich, Juin 2023

Avertissement
Le présent document a été élaboré par Swiss Sustainable Finance en collaboration avec le Sustainable Finance Research Group de l'Université de Hambourg et la Advanced Impact Research (AIR) GmbH (ci-après nommées « les Parties »). Les informations contenues dans la présente publication (ci-après nommées « les informations ») s'appuient sur des sources considérées comme fiables. Les Parties ont pris toutes les mesures raisonnables pour que les informations présentées dans ce document soient complètes, exactes et à jour. Elles n'émettent aucune garantie, expresse ou implicite, quant à ces informations, et déclinent toute responsabilité à l'égard des personnes ou entités qui seraient amenées à les consulter ou à les utiliser.

Veuillez consulter la version anglaise du rapport pour les mentions légales detaillées.